

tout autre avenir est envisagé pour l'Alberta. L'incitation à poursuivre l'exploitation des réserves houillères de l'Alberta est un autre aspect de cette politique. La formule du prix de pétrole et de l'huile lourde, récupérés par la méthode tertiaire favorisera la construction d'usines et de raffineries qui exploiteront ces vastes ressources jusqu'ici largement intactes. La formule du prix du gaz naturel, établie à un taux inférieur à celle du pétrole, favorisera la prospection de marchés pour le gaz naturel de l'Alberta.

**M. Lambert:** Mais alors, quoi de neuf?

**M. Weatherhead:** La part albertaine des revenus de la production pétrolière et gazière est beaucoup plus importante que celle de tout autre État ou province du monde. Il suffit de comparer les revenus du gouvernement de l'Alberta, qui se situent à environ 43 p. 100 des recettes dérivées de l'ensemble de la production gazière et pétrolière dans la province grâce à la politique énergétique nationale, à ceux du Texas ou de l'État de Victoria en Australie, qui reçoivent chacun moins de 20 p. 100 des revenus.

La constitution d'une banque de gaz naturel préoccupe particulièrement l'Alberta. Bon nombre de producteurs de gaz naturel de cette province ne sont que de petites sociétés canadiennes que financent aussi les petits investisseurs. En leur procurant des débouchés pour leur gaz naturel et en favorisant la prospection de nouveaux marchés, la banque de gaz naturel permettra à beaucoup de producteurs de rester sur le marché, alors qu'autrement, ils auraient tout laissé tomber en raison justement du manque de débouchés.

**Une voix:** Voilà un excellent discours de fonctionnaire.

**M. Weatherhead:** Certains d'entre nous peuvent rédiger leurs discours sans l'aide de leurs fonctionnaires. Et c'est le cas du discours que je prononce en ce moment.

Il s'agit maintenant des revenus des administrations provinciales. Mais qui songe à l'intérêt des consommateurs de l'Alberta? C'est ironique à dire, mais c'est nous, les libéraux, qui sommes considérés depuis longtemps comme les méchants dans toute cette affaire. Les députés de ce côté-ci de la Chambre se doivent de signaler que la hausse des prix du pétrole et du gaz touchent tout autant les habitants de l'Alberta que ceux de toutes les autres régions du Canada. Nonobstant l'incidence des taxes provinciales et régionales, toute augmentation du prix des produits pétroliers et gaziers sera ressentie par le consommateur albertain de la même façon qu'elle le sera par le propriétaire d'une voiture à Toronto, à Winnipeg ou à Halifax.

Il est donc important de signaler que les prix moins élevés pour l'essence et le gaz naturel profiteront à tous les consommateurs canadiens et non seulement à ceux des provinces non productrices. On affectera des sommes importantes aux mesures d'économie et à la mise en valeur de nouvelles sources d'énergie en Alberta et dans les autres provinces productrices. On devra affecter plus de fonds au programme d'isolation thermique des maisons canadiennes en plus de 13.8 millions de dollars dépensés en Alberta depuis 1977.

La Colombie-Britannique, autre province productrice, touchera sa part des dépenses prévues dans le Programme énergétique national. En plus du montant estimatif de 3.6 milliards de dollars que la Colombie-Britannique recevra pour sa production de gaz naturel et de pétrole au cours des quatre prochaines années, elle recevra pendant cette même période,

un montant de 550 millions de dollars qui sera affecté à la recherche, aux stimulants industriels et aux mesures d'économie. La Colombie-Britannique bénéficiera particulièrement des améliorations apportées au programme d'énergie renouvelable de l'industrie forestière. De nouveaux secteurs industriels pourront profiter du programme, et les subventions individuelles pourront dépasser 4 millions de dollars, ce qui encouragera la mise en valeur de nouvelles sources d'énergie renouvelable. Les subventions à la conversion au gaz, qui peuvent atteindre un maximum de \$800 par foyer, ouvriront de nouveaux débouchés pour le gaz naturel de l'Alberta et permettront aussi de réduire les frais de chauffage du propriétaire. De plus, ces subventions stimuleront la création d'emplois et le développement industriel, afin de découvrir de meilleures utilisations de l'énergie.

J'ai écouté avec intérêt le week-end dernier une émission radiophonique de Radio-Canada où un des principaux propriétaires d'une usine de chaudières parlait d'une chaudière à gaz plus efficace que sa compagnie avait mise au point. Bien que cela ne soit pas attribuable au programme énergétique national, cet homme a également parlé des efforts que sa société déployait pour perfectionner cette chaudière. A l'heure actuelle, la nouvelle chaudière a un pourcentage d'efficacité de 90 à 95 p. 100. Les stimulants visant à inciter plus de Canadiens à se chauffer au gaz naturel favoriseront sans aucun doute les initiatives dans ce domaine.

● (1540)

Le Programme énergétique national cherche à rendre l'industrie automobile canadienne plus compétitive en adoptant des normes de kilométrage plus strictes. A l'heure actuelle, les voitures nord-américaines ne tiennent pas la comparaison avec l'ensemble des voitures importées. Au lieu d'autoriser les fabricants étrangers à remplir ce vide, le gouvernement devrait inciter les Canadiens à acheter des voitures fabriquées au Canada. L'amélioration des normes d'efficacité contribuera à ce résultat.

Mais ce sont là que quelques points saillants du Programme énergétique national. Outre la canadiannisation, de justes prix, des stimulants à la production pour la découverte de nouvelles sources de pétrole et de gaz, des stimulants à la conversion à des sources d'énergie plus sûres et à la recherche de sources d'énergie renouvelable, il y a un certain nombre d'autres programmes visant à assurer l'autonomie énergétique du Canada. Il manque toutefois une chose, un maillon de la chaîne: un prix pour le pétrole et le gaz. En proclamant certains articles de la loi sur l'administration du pétrole, le gouvernement reconnaît qu'il doit prendre les mesures qui s'imposent s'il veut que le Canada soit autonome sur le plan énergétique. Les députés d'en face prétendent que le régime des prix du gouvernement nuira à l'exportation future du gaz et du pétrole. Ce n'est pas vrai et, pour le prouver, je rappellerai un passage du Programme énergétique national où il est dit que, d'ici à 1990, la part nette qui revient au producteur quadruplera; de \$6.29 le baril que touchent les compagnies pétrolières aujourd'hui, leur revenu net, impôt non déduit, passera à \$24.58 le baril en 1990. On peut difficilement parler de mainmise sur les recettes provenant de l'industrie du pétrole. La réponse immédiate des sociétés pétrolières et gazières, qui appartiennent pour la plupart à des capitaux étrangers, était prévisible. Cependant, si elles prenaient la peine d'y